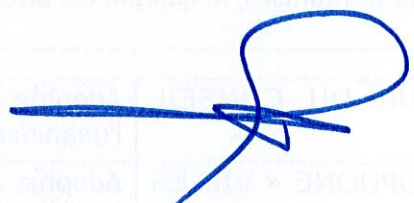


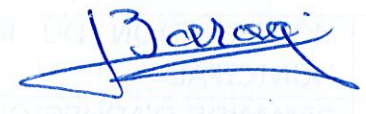
2024/097	SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA CHARTE FORESTIERE - FREVAUX 1 ET BOIS DU ROULE	Adoptée à l'unanimité
2024/098	PROGRAMME DE SOUTIEN A LA PLANTATION DE HAIES - MALAUN'HAIES	Adoptée à l'unanimité
2024/099	MISE A JOUR DU PLAN D'ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS POSS	Adoptée à l'unanimité
2024/100	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE POLYVALENTE DU CENTRE BORIS VIAN AU COMITE DES FETES DE SAINT JEAN DU CARDONNAY	Adoptée à l'unanimité
2024/101	CONVENTION DE FINANCEMENT PROJET ESPACE LANGAGIER BILINGUE INNOVANT	Adoptée à l'unanimité
2024/102	CONVENTION DE FINANCEMENT PROJET UNE BIBLIOTHEQUE POUR NOTRE ECOLE	Adoptée à l'unanimité
2024/103	SIGNATURE FICHE COMMUNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBAL	Adoptée à l'unanimité
2024/104	CONVENTION DE MISE EN OEUVRE DISPOSITIF PETITS DEJEUNERS ECOLES 2024.2025	Adoptée à l'unanimité

Guillaume COUTEY



Maire

Laurent BARAY



Secrétaire de séance

Pour affichage le 02/10/2024

La présente liste peut faire recours devant le Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Département de Seine-Maritime Arrondissement de ROUEN Canton de NOTRE DAME DE BONDEVILLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de MALAUNAY	SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024
Nombre de Conseillers : X En exercice : 29 X Présents : 22 X Votants : 27 X Pouvoirs : 5	L'An deux mil vingt-quatre, le 25 septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur Guillaume COUTEY, Maire, conformément à l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire et publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume COUTEY, Maire. L'affichage réglementaire a été effectué.
ETAIENT PRESENTS : Ms. COUTEY, STALIN, MARTINE, NUNES, PERQUIER, METAYER, BARAY, DELANDE, BERNAY, GUEROULT, DUBOC, VIOLETTE, BEAUPERE, MANSION, Mmes LEUMAIRE, GLATIGNY, BERNAY, COLOMBEL, COLLE, CAPRON, RAINGLET, FABEL.	
ABSENTES OU EXCUSÉES : Mmes DE SAINT ANDRIEU, ERDOGAN.	
AVAIENT DELIVRE POUVOIRS : Mme BONNESOEUR (représentée par Mme COLLE), Mme BADJI (représentée par M. NUNES), Mme DEBES (représentée par M. COUTEY), M. PAVIE, (représenté par Mme LEUMAIRE), Mme LETULLIER (représentée par M. STALIN).	
M. Laurent BARAY remplit les fonctions de secrétaire de séance.	
Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint le Conseil Municipal peut valablement délibérer.	

2024/085	MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL	Adoptée à l'unanimité
2024/086	DEMANDE D'ADHESION AU RESEAU FRANCOPHONE « VILLES AMIES DES AINÉS	Adoptée à l'unanimité
2024/087	DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT DE LOGEAL IMMOBILIERE	Adoptée à l'unanimité
2024/088	CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE ET CHARGE ET REPRISE DE DEUX PROVISIONS	Adoptée à l'unanimité
2024/089	CREATION DE POSTES D'AGENTS RECENSEURS POUR LE RECENSEMENT A LA POPULATION DE 2025 ET DEFINITION DE LEUR REMUNERATION	Adoptée à l'unanimité
2024/090	MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS	Adoptée à l'unanimité
2024/091	MODIFICATION DES EMPLOIS SUITE AU MAILLAGE DES ECOLES	Adoptée à l'unanimité
2024/092	MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DES ARTS	Adoptée à l'unanimité
2024/093	APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DISPONIBILITE DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE AVEC LE SDIS76	Adoptée à l'unanimité
2024/094	PRESENTATION DU RAPPORT DE LA VILLE DE MALAUNAY AU SEIN DE ROUEN NORMANDIE STATIONNEMENT ANNÉE 2023.	Adoptée à l'unanimité
2024/095	APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE D'ENERGIE ET SERVICES ASSOCIES EN MATIERE D'EFFICACITE ENERGETIQUE	Adoptée à l'unanimité
2024/096	IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES	Adoptée à l'unanimité